

Séance extraordinaire du 23 novembre 2009

À cette assemblée extraordinaire tenue le vingt troisième jour du mois de novembre de l'an deux mille neuf, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Patrice Simard
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Renonciation à l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

2595-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que tous les membres du Conseil renoncent à l'avis de convocation et acceptent de discuter des points suivants : 1- Dossier rue Morin, 2- Nomination sur le Comité consultatif d'urbanisme, 3- Signalisation dans le rang Saint-Étienne (Rue des Rapides et rue du Torrent), 4- Prolongement du système d'aqueduc et d'égoût dans la 6^e Rue.

Dossier rue Morin

Problématique dans le dossier du 29 et 37 rue Morin. Monsieur Proteau, inspecteur en bâtiments explique la situation. Il est résolu unanimement de consulter notre aviseur légal et de faire les vérifications nécessaires afin de connaître les circonstances de l'émission des permis et de s'informer comment les permis des autres jumelés ont été délivrés.

Nomination sur le Comité consultatif d'urbanisme

2596-11-09

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de faire un avis dans le journal Info-Scott pour les personnes intéressées voulant s'impliquer au sein du Comité consultatif d'urbanisme, en remplacement d'un conseiller sortant. Par la suite, une sélection sera faite par le conseil municipal parmi les personnes qui auront soumis leur candidature.

Signalisation dans le rang Saint-Étienne (Rue des Rapides et rue du Torrent)

CONSIDÉRANT le nombre grandissant de constructions résidentielles dans la rue des Rapides et la rue du Torrent et pour la sécurité des familles;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

2597-11-09

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'installation de trois (3) arrêts obligatoires :

- 1- Intersection rue du Torrent et rang Saint-Étienne*
- 2- Fin de la rue du Torrent*
- 3- Intersection rue des Rapides et rang Saint-Étienne*

Avis de ces modifications sera transmis à la Sûreté du Québec afin de faire respecter la nouvelle signalisation.

Prolongement du système d'aqueduc et d'égout dans la 6^e Rue

Discussion sur la possibilité de prolonger le système d'aqueduc et d'égout dans la 6^e Rue. Aucune décision n'est prise pour le moment. Une étude des coûts est à venir.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Patrice Simard à 19 :30 hres.

Clément Marcoux, maire

Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier